DÉCEMBRE 2026

Nom : _____ **Prénom :** _____

Date	Horaire	☑ ★	Activité	Affaires à prévoir	OK/Att. *Cases réservées*
Mercredi 2	13:30 – 18:00	☐	🎄 **Décoration de la salle pour Noël + Jeu de société**		☐ ☐
Samedi 5	09:30 – 12:00		☠️ **Téléthon : Tournoi Brawl Stars**	Montant pour l'inscription : 5€ à régler sur place en espèce à destination de l'association Téléhon	
			(Inscription par QR code)		
	13:30 – 18:00	☐	🎄 **AM : Suspension de Noël**		☐ ☐
Mercredi 9	13:30 – 18:00	☐	📏 **Trouve la règle**		☐ ☐
	13:30 – 18:00	☐	🎅 **Shopping de Noël**	Argent de poche/Casquette/Eau	☐ ☐
Samedi 12	13:30 – 18:00	☐	🃏 **Skyjo**		☐ ☐
	13:30 – 18:00	☐	🎄 **Marché de Noël de Sanary**	Argent de poche	☐ ☐
Mercredi 16	13:30 – 18:00	☐	🍪 **AC : Sablé de Noël + Film de Noël**	Cheveux attachés/Tupperware	☐ ☐
Vendredi 18	19:00 – 23:00	☐	🍽️ **Repas de Noël**	Tenue chic/Petit accessoire de noël/Petit cadeau d'une valeur maximum de 5€	☐ ☐



AD : Atelier Dessin - AC : Atelier Cuisine - AM : Activités manuelles - GJ : Grand Jeu

Comment remplir la fiche d'inscriptions ?

1ère étape : Cocher les activités gratuites ou payantes. (Ne pas cocher 2 activités en même temps)

2ème étape : Retourner la fiche d'inscriptions complétée à l'Espace Jeunes dès que possible. (Sur certaines activités, les places sont restreintes, la sélection se fera par ordre d'arrivée).

3ème étape : Vous pouvez venir consulter le détail de vos activités à l'Espace Jeunes.

Règlement sur le fonctionnement des paiements :

Vous recevrez la facture par mail. Le paiement s'effectuera aux Affaires Scolaires, par chèque ou espèces ou en ligne sur le portail famille ou par prélèvement si choisis.

Information météo :

Une sortie peut-être annulée en raison des conditions météorologiques UNIQUEMENT sur décision des responsables. Une activité de remplacement pourra être prévue, il est donc important de se présenter le jour même.

« J'ai pris connaissance du règlement sur le fonctionnement des sorties et sur le séjour, et je m'engage à le respecter »

Ce que signifient les étoiles sur la feuille d'inscription ?

Le dispositif carte VIP est reconduit chaque année et débute dès le début de chaque année aux alentours du début du mois d'octobre. Ce système de carte offrira la possibilité aux jeunes de bénéficier de priorités sur les activités estivales (séjours compris).

Pour bénéficier d'une carte VIP, il faut obtenir 3 étoiles. Pour obtenir une étoile, il faut participer activement à l'une des activités sur lesquelles l'image est présente (lors des vacances scolaires ainsi que certains mercredis/samedis ou lors de certaines manifestations sur la commune).

EXEMPLE : 3 étoiles = 1 carte = priorité sur une activité estivale | 5 cartes = priorité sur un séjour

Cette « Carte VIP » est strictement nominative (on ne peut pas faire don d'étoiles ou de cartes entre jeunes).

Comment utiliser sa (ou ses) carte(s) VIP ?

Elles sont utilisables sur les activités et/ou séjours de l'été. Le jeune devra rendre sa (ou ses) carte(s) VIP en même temps que ses fiches d'inscriptions aux activités d'été en précisant le(s) activité(s) et/ou le séjour souhaité(s). Au-delà d'une semaine après la date de retour des fiches d'été, il ne sera plus possible de faire valoir sa (ses) carte(s).

Attention, la participation à 12 activités minimum sur l'été reste une condition « sine qua non » de participation à un quelconque séjour.

L'utilisation d'une ou plusieurs cartes n'engendrera pas la gratuité du séjour ou des activités à faire valoir.

Tarifs des activités payantes

Les tarifs appliqués dépendent du quotient familial (revenu fiscal ÷ 12 ÷ nombre de parts).